

LE PETIT LIVRE DE LA FORMATION EN SUISSE · CHAPITRE 10.1

La formation en Suisse en chiffres

La Suisse forme la majorité de ses jeunes en entreprise, et ce n'est pas un slogan : les statistiques officielles le montrent chaque année. Ce chapitre rassemble les…

TransparenceRH

63 %	90,8 %	24 %	15 368
des jeunes envisagent l'apprentissage (2026)	titre du secondaire II à 25 ans (2024)	contrats résiliés, cohorte 2020	brevets fédéraux en 2025



LA RÈGLE

Ce que dit la loi

Confédération et cantons veillent ensemble à la qualité et à la perméabilité de l'espace suisse de formation et s'emploient à ce que les voies générale et professionnelle trouvent une reconnaissance sociale équivalente (art. 61a al. 1 et 3 Cst.) ; les statistiques permettent de vérifier où l'on en est.



LA RÈGLE

À retenir

En 2025, **76 793 personnes** ont commencé une formation professionnelle initiale et **65 329** l'ont terminée avec succès (OFS).



LA RÈGLE

La règle clé

Citer la part des jeunes en apprentissage : Préciser la mesure : 63 % envisagent la voie (2026) ; 58 % des élèves du secondaire II sont en formation professionnelle initiale (2024/25) (OFS ; SEFRI)



LA RÈGLE

Pour s'en souvenir

« Un chiffre sans année ni source n'est qu'une impression : en formation, la Suisse publie tout, chaque année. »



LE PIÈGE

Le piège

Mélanger les statistiques. « 212 274 apprentissages » (OFS, recensement 2024) et « 286 484 personnes en formation professionnelle initiale » (OFS, examens finals 2025) ne mesurent pas la même chose : comparer deux chiffres de sources différentes donne une fausse tendance.



LA BASE LÉGALE

Les références

Cst. art. 61a ; LFPr art. 1, 3, 55 et 59 ; OFS : personnes en formation, examens finals 2025, résiliations (édition 2025), taux de première certification 2024, dépenses publiques d'éducation 2023 ; SEFRI : baromètre des transitions 2026, « La formation professionnelle suisse en bref » 2026.



Le cas express

Contrat résilié : le jeune est-il perdu pour la formation ?

> ✓ **Le plus souvent non** 78 % reprennent une formation professionnelle initiale (OFS, cohorte 2020).



✓ À retenir, dans l'ordre

- ☐ Choisir le bon indicateur.
- ☐ Noter l'année et la source.
- ☐ Ne comparer que des chiffres de même définition.
- ☐ Donner les deux faces (résiliation et reprise).
- ☐ Mettre à jour chaque année.

Base légale : Cst. art. 61a ; LFPr art. 1, 3, 55 et 59 ; OFS : personnes en formation, examens finals 2025, résiliations (édition 2025), taux de première certification 2024, dépenses publiques d'éducation 2023 ; SEFRI : baromètre des transitions 2026, « La formation professionnelle suisse en bref » 2026.

Le chapitre complet, avec l'exercice : **transparencerh.ch/frm-chiffres-cles.html**

Repère d'information générale sur le droit suisse, sans valeur de conseil juridique individuel. Vérifié aux sources officielles le 21 novembre 2026.